

18 avril 2024

Cour d'appel de Rennes

RG n° 23/05960

7ème Ch Prud'homale

Texte de la décision

Entête

CHAMBRE : 7ème Ch Prud'homale

N° RG 23/05960 - N° Portalis DBVL-V-B7H-UF7S

Nature de l'acte de saisine : Déclaration d'appel valant inscription au rôle

Date de l'acte de saisine : 17 Octobre 2023

Date de la saisine : 18 Octobre 2023

Date de la décision attaquée : 14 SEPTEMBRE 2023

Décision attaquée : AU FOND

Juridiction : CONSEIL DE PRUD'HOMMES - FORMATION DE DEPARTAGE DE RENNES

APPELANTE

S.A.R.L. JOKER [Localité 1]

Représentée par Me Krystel SCOUARNEC de la SELARL SCOUARNEC AVOCAT, avocat au barreau de LILLE

INTIMEE

CONSTATE l'extinction de l'instance;

CONDAMNE l'appelant aux dépens, sauf meilleur accord des parties.

RENNES, le 18 Avril 2024